

C P M E PARIS ILE DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

GVA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 € • Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 105 Avenue Raymond Poincaré • CS 81691 • 75116 PARIS • Tél. +33 (0)1 45 00 76 00 • info@gva.fr • www.gva.fr
347 496 788 RCS Paris • NAF 6920 Z • Numéro d'identification intracommunautaire : FR 45 347 496 788

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

C P M E PARIS ILE DE FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

**19 rue de l'Amiral d'Estaing
75 116 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents de la CPME PARIS ILE DE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CPME PARIS ILE DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

GVA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 € • Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 105 Avenue Raymond Poincaré • CS 81691 • 75116 PARIS • Tél. +33 (0)1 45 00 76 00 • info@gva.fr • www.gva.fr
347 496 788 RCS Paris • NAF 6920 Z • Numéro d'identification intracommunautaire : FR 45 347 496 788

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment sur le point suivant :

Contributions des avantages en nature

La note de l'annexe des comptes annuels relative aux Contributions Volontaires en Nature précise l'évaluation faite par l'entité sur son périmètre régional. Nos travaux sur l'évaluation de ces contributions n'ont pu porter que sur les données qui ont été recensées et transmises en vue de porter cette information dans l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président sur proposition du Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre.

Paris, le 29 Mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

GVA AUDIT

CPME PARIS ILE DE FRANCE

19 rue de l'Amiral d'Estaing
75116 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



LA
**COMPAGNIE
DES COMPTES**
Expertise comptable - Audit

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ET A LA
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE PARIS

SITE DE NOISY-LE-GRAND

47, rue de l'Université 93160 Noisy-le-Grand
Tél. 01 43 04 21 44
info@lcdc.eu

SITE D'ANTONY

78, rue de Châtenay 92160 Antony
Tél. 01 42 37 19 19
info@lcdc.eu

 **ATTESTATION****Mission de présentation des comptes**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de **CPME PARIS ILE DE FRANCE** relatifs à la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 3 511 686 €
- Excédent : 21 083 €

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables. A la date de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

En outre, les comptes ont été établis en conformité avec les principes comptables spécifiques aux Associations et Fondations, définis par le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerçante, à but non lucratif, avec ou sans activité économique et homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 (Journal Officiel du 30 décembre 2018).

Fait à NOISY LE GRAND

Le 18/03/2024

Béatrice DEVEAUX

Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS


Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	53 061	44 847	8 214	12 934
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	300 000		300 000	300 000
Constructions	1 263 769	346 292	917 477	937 862
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	125 790	121 136	4 654	5 085
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	50		50	50
Prêts	19 945	7 000	12 945	24 990
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	1 762 615	519 276	1 243 340	1 280 920
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 637		11 637	16 296
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	277 185		277 185	200 334
Valeurs mobilières de placement	103 019		103 019	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 846 896		1 846 896	1 904 005
Charges constatées d'avance	29 610		29 610	62 717
TOTAL III	2 268 347		2 268 347	2 183 352
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 030 962	519 276	3 511 686	3 464 273


Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 120 474	1 120 474
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 979 335	1 682 082
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	21 083	297 253
Situation nette	3 120 892	3 099 809
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	3 120 892	3 099 809
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	74 100	
Provisions pour charges	5 392	4 491
TOTAL IV	79 492	4 491
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 788	186 545
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	112 737	95 883
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	318	345
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 460	77 200
TOTAL V	311 303	359 973
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 511 686	3 464 273



Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	704 223	613 801
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	25 686	34 048
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	808 614	733 798
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	36 133	32 172
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11	194
TOTAL I	1 574 666	1 414 014
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	395 477	430 015
Aides financières	334 197	298 282
Impôts, taxes et versements assimilés	33 600	26 715
Salaires et traitements	487 154	379 529
Charges sociales	173 715	139 750
Dotations aux amortissements et dépréciations	29 252	34 595
Dotations aux provisions	901	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	36 591	33 424
TOTAL II	1 490 887	1 342 311
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	83 780	71 703
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 385	1 934
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	6 000	6 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	12 385	7 934
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	12 385	7 934
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	96 165	79 636



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		215 839
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		22 000
TOTAL V		237 839
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		19 741
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	74 100	
TOTAL VI	74 100	19 741
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-74 100	218 098
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	482
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 587 051	1 659 786
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 565 969	1 362 533
EXCÉDENT OU DÉFICIT	21 083	297 253

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sociaux de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 3 511 686 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 21 083 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Description

La CPME a pour objet :

- De promouvoir, défendre et représenter les intérêts économiques et moraux de ses adhérents en concertation avec ces derniers et de leur apporter tous renseignements, indications, consignes et directives relatifs à leurs intérêts
- Plus particulièrement, d'assurer en tant que telle (et/ou par ses membres - ou au nom de la CPME Nationale lorsque les textes le spécifient) l'ensemble des mandats représentatifs patronaux attribués aux TPE, PME ou aux PMI au titre de l'Industrie, du Commerce, des Prestataires de Services et de l'Artisanat, le tout dans le respect des dispositions de l'article 22 des Statuts nationaux
- De renseigner la CPME Nationale sur les événements, les aspirations, les nécessités, les impératifs et les contraintes des entreprises de la Région et des départements
- Dans le cadre des orientations politiques définies par la CPME Nationale, de promouvoir le dialogue et la concertation avec les représentants des autres organisations professionnelles et interprofessionnelles, les Pouvoirs Publics, les Elus et les responsables socio-économiques de la Région et des départements

Les missions réalisées par la CPME sont :

- L'accompagnement quotidien des artisans, TPE, PME pour les aider à mieux connaître les règles à respecter, les opportunités à saisir et leur permettre au travers de rencontres conviviales, tout à la fois de rompre l'isolement du chef d'entreprise et de renforcer leur réseau professionnel
- D'être le partenaire social au niveau territorial
- D'être l'interlocuteur naturel des pouvoirs publics sur toutes les problématiques concernant les entreprises, les chefs d'entreprises et leurs salariés, présents sur le département

Les moyens mis en œuvre par la CPME sont :

- Des moyens humains
 - 10 salariés sur la région
 - 748 mandataires pour défendre les adhérents auprès des instances
- Des moyens matériels
 - Des locaux pour accueillir les adhérents, les former et les faire se rencontrer dans chaque région
 - Des avocats, conseils et consultants qui accompagnent les élus et mandataires dans la protection et la sauvegarde des intérêts des entreprises

Faits caractéristiques

Une provision pour risque de non recouvrement de la créance FSE a été constituée à la clôture de l'exercice pour 74 100 €.

La CPME Paris Ile de France a contribué à hauteur de 30 000 € (non remboursable) à la création de la structure associative du GPA IDF et à ses frais de fonctionnements de la première année. Cette contribution a été constatée en charges dans les comptes clos au 31 décembre 2023.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| • Logiciels | 1 à 3 ans, |
| • Constructions | 20 à 30 ans, |
| • Agencements et aménagements | 5 à 20 ans, |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans, |
| • Mobilier | 4 à 10 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

- AGFPN : 120 000 €
- Dev Emploi : 102 085 €
- Semaine du logement : 32 000 €
- ADPME : 9 400 €

Provision pour risques et charges

Une provision pour risque de non recouvrement de la créance FSE a été constituée à la clôture de l'exercice pour 74 100 €.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé de la provision pour risque liée au financement FSE.

Engagements de départ à la retraite

L'indemnité de départ en retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 5 392 €. Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.2 %
- Taux de turnover : turnover faible
- Taux de revalorisation des salaires : 2 %
- Taux de charges sociales : 40%
- Age de départ volontaire à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 5 308 jours, répartie comme suit :

- Administration CPME : 247 jours
- Vie associative : 509 jours
- Mandats extérieurs : 4 552 jours

La CPME se trouve dans l'impossibilité de valoriser ces heures. Les bénévoles sont des chefs d'entreprises, l'application d'un taux horaire ne saurait être pertinente.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 061		
TOTAL	53 061		
Terrains	300 000		
Constructions :	1 218 216		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	45 552		
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	15 490		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	106 583		3 717
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	1 685 842		3 717
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	50		
Prêts et autres immobilisations financières	37 990		
TOTAL	38 040		
TOTAL GÉNÉRAL	1 776 944		3 717

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			53 061	
TOTAL			53 061	
Terrains			300 000	
Constructions :			1 218 216	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencets et aménagt. const.			45 552	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencets et aménagt. divers			15 490	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			110 300	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			1 689 559	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			50	
Prêts et autres immobilisations financières	18 045		19 945	
TOTAL	18 045		19 995	
TOTAL GÉNÉRAL	18 045		1 762 615	



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 127	4 720		44 847
TOTAL	40 127	4 720		44 847
Terrains	280 767	20 302		301 069
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui	45 141	83		45 223
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 089	402		15 490
Installations techniques, matériel et outillage industriel	101 900	3 746		105 646
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	442 896	24 532		467 428
TOTAL GÉNÉRAL	483 024	29 252		512 276

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES				REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges		74 100		74 100
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	4 491	901		5 392
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	4 491	75 001		79 492

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières	13 000		6 000	7 000
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	13 000		6 000	7 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	17 491	75 001	6 000	86 492
- D'exploitation		901		
Dont dotations et reprises : - Financières			6 000	
- Exceptionnelles		74 100		



Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	19 945	12 600	7 345
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	11 637	11 637	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	263 485	263 485	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	13 700	13 700	
Charges constatées d'avance	29 610	29 610	
TOTAL	338 377	331 032	7 345

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	196 788	196 788		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	35 655	35 655		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	63 851	63 851		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 231	13 231		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	318	318		
Produits constatés d'avance	1 460	1 460		
TOTAL	311 303	311 303		



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	1 460	77 200
TOTAL	1 460	77 200

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	29 610	62 717
TOTAL	29 610	62 717

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 843	173 443
Dettes fiscales et sociales	57 578	48 737
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	237 421	222 181

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts	4 295	4 060
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	13 700	13 473
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	17 995	17 533

Commentaires : néant

 **Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice**

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics					367 803	367 803
Subventions d'exploitation					440 811	440 811
Subventions d'investissement						
TOTAL					808 614	808 614

Commentaires : néant

 **Honoraires des commissaires aux comptes**

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	21936
Conseils et prestations de services	
TOTAL	21 936

Commentaires : néant

 **Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	10	

Commentaires : néant



Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 120 474				1 120 474
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 682 082	297 253			1 979 335
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau					
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	297 253	-297 253	21 083		21 083
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	3 099 809		21 083		3 120 892
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	3 099 809		21 083		3 120 892

Commentaires : néant

C P M E PARIS ILE DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

Exercice clos le 31 décembre 2023

GVA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 € • Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 105 Avenue Raymond Poincaré • CS 81691 • 75116 PARIS • Tél. +33 (0)1 45 00 76 00 • info@gva.fr • www.gva.fr
347 496 788 RCS Paris • NAF 6920 Z • Numéro d'identification intracommunautaire : FR 45 347 496 788

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

C P M E PARIS ILE DE FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

19 rue l'Amiral d'Estaing

75 116 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents de la CPME PARIS ILE DE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de la CPME PARIS ILE DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

GVA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 € • Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 105 Avenue Raymond Poincaré • CS 81691 • 75116 PARIS • Tél. +33 (0)1 45 00 76 00 • info@gva.fr • www.gva.fr
347 496 788 RCS Paris • NAF 6920 Z • Numéro d'identification intracommunautaire : FR 45 347 496 788

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

Contributions Volontaires en Nature

La note de l’annexe des comptes combinés relative aux Contributions Volontaires en Nature précise l’évaluation faite par l’entité sur son périmètre combiné. Les informations ainsi portées ne concernent que le bénévolat et les mises à disposition de personnes des entités du périmètre de combinaison. Nos travaux sur l’évaluation de ces contributions n’ont pu porter que sur les données qui ont été recensées et transmises en vue de porter cette information dans l’annexe des comptes combinés.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes combinés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport d’activité et financier du Président et du Trésorier

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport d’activité et financier du Président et du Trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par votre Président sur proposition du Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre

Paris, le 29 Mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

GVA AUDIT

CPME IDF COMBINAISON

COMPTES ANNUELS COMBINES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



LA
**COMPAGNIE
DES COMPTES**
Expertise comptable - Audit

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ET A LA
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE PARIS

SITE DE NOISY-LE-GRAND

47, rue de l'Université 93160 Noisy-le-Grand
Tél. 01 43 04 21 44
info@lcdc.eu

SITE D'ANTONY

78, rue de Châtenay 92160 Antony
Tél. 01 42 37 19 19
info@lcdc.eu

COMPTES ANNUELS COMBINES

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS


Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	67 391	59 177	8 214	12 934
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	300 000		300 000	300 000
Constructions	1 341 839	412 674	929 165	950 312
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	272 874	256 421	16 453	20 794
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 734		3 734	3 734
Autres titres immobilisés	165		165	165
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 686		8 686	7 743
TOTAL I	1 994 689	728 273	1 266 416	1 295 682
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 637		11 637	28 481
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	276 821		276 821	190 002
Valeurs mobilières de placement	193 187		193 187	168
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 643 677		2 643 677	2 774 717
Charges constatées d'avance	32 293		32 293	71 169
TOTAL III	3 157 615		3 157 615	3 064 538
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 152 304	728 273	4 424 032	4 360 219


Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 120 474	1 120 474
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	319 477	346 276
Réserves pour projet de l'entité	2 149 186	1 892 602
Autres réserves		
Report à nouveau	315 045	226 526
Excédent ou déficit de l'exercice	110 550	318 304
Situation nette	4 014 732	3 904 182
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	4 014 732	3 904 182
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	74 100	
Provisions pour charges	5 392	4 491
TOTAL IV	79 492	4 491
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 061	116 214
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	205 121	168 414
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 285	8 197
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	9 340	158 722
TOTAL V	329 808	451 546
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 424 032	4 360 219



Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 664 123	1 369 372
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	189 937	154 219
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	913 521	810 793
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 925	18 308
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4 096	287
TOTAL I	2 773 603	2 352 978
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 216 046	1 079 336
Aides financières		6 033
Impôts, taxes et versements assimilés	38 607	30 967
Salaires et traitements	943 960	787 537
Charges sociales	325 676	276 975
Dotations aux amortissements et dépréciations	35 327	40 845
Dotations aux provisions	901	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	38 448	36 494
TOTAL II	2 598 965	2 258 188
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	174 637	94 791
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 246	4 673
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		428
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	11 246	5 101
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	242	-1 310
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		438
TOTAL IV	242	-871
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	11 004	5 972
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	185 641	100 763



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	91	218 268
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		22 000
TOTAL V	91	240 268
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	100	22 245
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	74 100	
TOTAL VI	74 200	22 245
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-74 109	218 023
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	482
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 784 940	2 598 347
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 674 390	2 280 043
EXCÉDENT OU DÉFICIT	110 550	318 304

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMPTES ANNUELS COMBINES

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels combinés de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 4 424 032 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagant un résultat de 110 550 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels combinés ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Description

La CPME a pour objet :

- De promouvoir, défendre et représenter les intérêts économiques et moraux de ses adhérents en concertation avec ces derniers et de leur apporter tous renseignements, indications, consignes et directives relatifs à leurs intérêts
- Plus particulièrement, d'assurer en tant que telle (et/ou par ses membres - ou au nom de la CPME Nationale lorsque les textes le spécifient) l'ensemble des mandats représentatifs patronaux attribués aux TPE, PME ou aux PMI au titre de l'Industrie, du Commerce, des Prestataires de Services et de l'Artisanat, le tout dans le respect des dispositions de l'article 22 des Statuts nationaux
- De renseigner la CPME Nationale sur les événements, les aspirations, les nécessités, les impératifs et les contraintes des entreprises de la Région et des départements
- Dans le cadre des orientations politiques définies par la CPME Nationale, de promouvoir le dialogue et la concertation avec les représentants des autres organisations professionnelles et interprofessionnelles, les Pouvoirs Publics, les Elus et les responsables socio-économiques de la Région et des départements

Les missions réalisées par la CPME sont :

- L'accompagnement quotidien des artisans, TPE, PME pour les aider à mieux connaître les règles à respecter, les opportunités à saisir et leur permettre au travers de rencontres conviviales, tout à la fois de rompre l'isolement du chef d'entreprise et de renforcer leur réseau professionnel
- D'être le partenaire social au niveau territorial
- D'être l'interlocuteur naturel des pouvoirs publics sur toutes les problématiques concernant les entreprises, les chefs d'entreprises et leurs salariés, présents sur le département

Les moyens mis en œuvre par la CPME sont :

- Des moyens humains
 - 24 salariés sur la région
 - des mandataires pour défendre les adhérents auprès des instances
- Des moyens matériels
 - Des locaux pour accueillir les adhérents, les former et les faire se rencontrer dans chaque région
 - Des avocats, conseils et consultants qui accompagnent les élus et mandataires dans la protection et la sauvegarde des intérêts des entreprises

Périmètre de combinaison

Les comptes ont été établis conformément au périmètre de combinaison défini par les conventions de combinaison signées en date du 15 février 2019 et du 18 février 2021 pour la CPME Hauts de Seine.

Ainsi, le périmètre de combinaison se compose de :

- CPME Paris Ile de France
- CPME 77
- CPME 78
- CPME 91
- CPME 92
- CPME 93
- CPME 94
- CPME 95

Faits caractéristiques

La CPME Paris Ile de France a contribué à hauteur de 30 000 € (non remboursable) à la création de la structure associative du GPA IDF et à ses frais de fonctionnements de la première année. Cette contribution a été constatée en charges dans les comptes clos au 31 décembre 2023.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| ● Logiciels | 1 à 3 ans, |
| ● Constructions | 20 à 30 ans, |
| ● Agencements et aménagements | 5 à 20 ans, |
| ● Mobilier de bureau et informatique | 3 à 10 ans, |
| ● Mobilier | 4 à 10 ans. |

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Prêts accordés

Le prêt de 120 000 € avait été accordé en 2014 par la CPME Ile de France à la CPME Hauts de Seine. Il est intégralement remboursé au 31 décembre 2023.

Parallèlement, la CPME Hauts de Seine s'est vu accorder un prêt de 40 000 € en 2016. Un remboursement a été perçu pour 6 000 € et des intérêts provisionnés pour 2 744 €.

Le 25 février 2019, la CPME Paris Ile de France a accordé un prêt de 40 000 € à la CPME 77. Un remboursement a été perçu pour 6 600 € et des intérêts provisionnés pour 1 551.13 €.

Les fonds nécessaires à l'octroi de ces prêts ont été prélevés sur les fonds propres de la CPME Paris Ile de France.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

- AGFPN : 120 000 €
- Semaine du Logement : 32 000 €
- ADPME : 18 800 €
- Santé : 13 656 €

Provision pour risques et charges

La provision pour risques concernant les litiges relatifs aux salariés a été totalement reprise à la clôture de l'exercice.

Une provision pour charges concernant les indemnités de fin de carrière de la CPME Paris Ile de France. A la clôture de l'exercice, elles s'élèvent à 5 392 €.

Une provision pour risque de non recouvrement de la créance FSE a été constituée à la clôture de l'exercice pour 74 100 € par la CPME Paris Ile de France.

Engagements de départ à la retraite

Seule la provision pour les indemnités de départ à la retraite de la CPME Paris Ile de France a été comptabilisée en 2023.

Les départements n'ont rien communiqué à ce titre.

Le montant de la provision combinée pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 5 392 € pour la CPME Paris Ile de France.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 10 524 jours, répartie comme suit :

- Administration CPME : 1 605 jours
- Vie associative : 791 jours
- Mandats extérieurs : 8 129 jours

La CPME se trouve dans l'impossibilité de valoriser ces heures. Les bénévoles sont des chefs d'entreprise, l'application d'un taux horaire ne saurait être pertinente.

Le détail se décompose comme suit :

- CPME Paris IDF : 5 308 jours
- CPME 77 : 412 jours
- CPME 78 : 202 jours
- CPME 91 : 2 514 jours
- CPME 93 : 708 jours
- CPME 94 : 326 jours
- CPME 95 : 1 054 jours



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 391		
TOTAL	67 391		
Terrains	300 000		
Constructions :	1 341 839		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	267 755		5 118
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	1 909 595		5 118
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	3 734		
- Participations			
- Titres immobilisés	165		
Prêts et autres immobilisations financières	7 743		3 154
TOTAL	11 642		3 154
TOTAL GÉNÉRAL	1 988 627		8 273

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			67 391	
TOTAL			67 391	
Terrains			300 000	
Constructions :			1 341 839	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencets et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencets et aménagt. divers			272 874	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			1 914 713	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			3 734	
- Participations				
- Titres immobilisés			165	
Prêts et autres immobilisations financières		2 211	8 686	
TOTAL		2 211	12 585	
TOTAL GÉNÉRAL		2 211	1 994 689	



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 457	4 720		59 177
TOTAL	54 457	4 720		59 177
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	391 527 246 961	21 147 9 460		412 674 256 421
TOTAL	638 488	30 607		669 095
TOTAL GÉNÉRAL	692 946	35 327		728 273

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES				REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges		74 100		74 100
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	4 491	901		5 392
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	4 491	75 001		79 492

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	4 491	75 001		79 492
- D'exploitation		901		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles		74 100		



Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 686		8 686
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	11 637	11 637	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328	328	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	266 885	266 885	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	9 608	9 608	
Charges constatées d'avance	32 293	32 293	
TOTAL	329 437	320 751	8 686

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	111 061	111 061		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	82 095	82 095		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	108 109	108 109		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 918	14 918		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	4 285	4 285		
Produits constatés d'avance	9 340	9 340		
TOTAL	329 808	329 808		



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	9 340	158 722
TOTAL	9 340	158 722

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	32 293	71 169
TOTAL	32 293	71 169

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 698	52 033
Dettes fiscales et sociales	107 412	91 292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	168 111	143 325

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	9 356	1 388
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	9 356	1 388

Les subventions à recevoir s'élèvent à 266 885 € au 31 décembre 2023.
Elles s'élevaient à 184 456 € au 31 décembre 2022.

 Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	24	

Commentaires : néant



Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 120 474				1 120 474
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	2 238 878	229 785			2 468 663
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	226 526	88 519			315 045
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	318 304	-318 304	110 550		110 550
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	3 904 182		110 550		4 014 732
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	3 904 182		110 550		4 014 732

Commentaires : néant